

## L'Observatoire Economique et Social

**Avec un recul de près de 260 000 personnes protégées en maladie depuis 2011, le régime des non-salariés agricoles a perdu 15 % de ses effectifs.**

*En janvier 2016, le régime des non-salariés agricoles compte 1,4 million de personnes protégées en maladie. Cet effectif représente 2,2 % de la population de France métropolitaine.*

*Depuis 2011, l'ensemble des personnes protégées en maladie au régime des non-salariés a diminué de 15,2 %, selon un rythme annuel moyen de - 3,2 %. Cette baisse tendancielle est liée à la structure démographique vieillissante du régime avec des retraités âgés et des effectifs de chefs d'exploitation en recul continu. Par ailleurs, le développement de l'activité des conjoints d'actifs hors du monde agricole accentue ce phénomène.*

*Les régions Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Bretagne, Pays de la Loire, et Auvergne-Rhône-Alpes concentrent 61,7 % de la population protégée totale en 2016. Depuis 2011, l'évolution des effectifs de ces régions contribue majoritairement au recul du nombre de personnes protégées en maladie au régime des non-salariés.*

### Un recul continu des effectifs protégés au régime des non-salariés agricoles

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, 1,4 million de personnes sont protégées en maladie au régime des non-salariés agricoles (tableau 1).

En 2016, la population protégée connaît une nouvelle baisse de ses effectifs de 3,6 %, après - 3,0 % en 2015 (graphique 1).

Le recul de la population protégée en maladie s'inscrit dans une tendance de long terme qui affecte chaque catégorie mais plus spécifiquement les retraités (graphique 2). Plusieurs facteurs caractérisant le monde agricole expliquent l'évolution de la population protégée en maladie : l'essor des structures sociétaires, la hausse de la superficie moyenne par exploitant et par exploitation, le développement de l'activité ou de la pluriactivité en dehors de l'exploitation et le vieillissement de la population du régime.

Depuis 2011, les effectifs sont en recul de 15,2 %, soit une perte de près de 260 000 personnes. La baisse annuelle moyenne se situe à 3,2 %.

Tableau 1

POPULATION PROTEGEE EN MALADIE AU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES

Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier	2015	2016	Structure 2016 (en %)	Evolution (en %)
<b>Ouvrants droit</b>	<b>1 192 096</b>	<b>1 156 226</b>	<b>80,9</b>	<b>-3,0</b>
. en activité	451 445	446 162	31,2	-1,2
. retraités	733 820	703 230	49,2	-4,2
. invalides	6 831	6 834	0,5	0,0
<b>Ayants droits</b>	<b>290 817</b>	<b>273 413</b>	<b>19,1</b>	<b>-6,0</b>
. collaborateurs d'exploitation	30 797	27 806	1,9	-9,7
. enfants	132 765	126 941	8,9	-4,4
. autres personnes couvertes	127 255	118 666	8,3	-6,7
<b>TOTAL</b>	<b>1 482 913</b>	<b>1 429 639</b>	<b>100,0</b>	<b>-3,6</b>

Entre 2011 et 2016		
Evolution (en %)	Contribution à l'évolution (en points)	Rythme annuel moyen (en %)
-12,0	-9,3	-2,5
-7,5	-2,1	-1,5
-14,7	-7,2	-3,1
-4,0	0,0	-0,8
-26,6	-5,9	-6,0
-34,1	-0,9	-8,0
-19,4	-1,8	-4,2
-31,3	-3,2	-7,2
-15,2	-15,2	-3,2

Source : MSA

Graphique 1

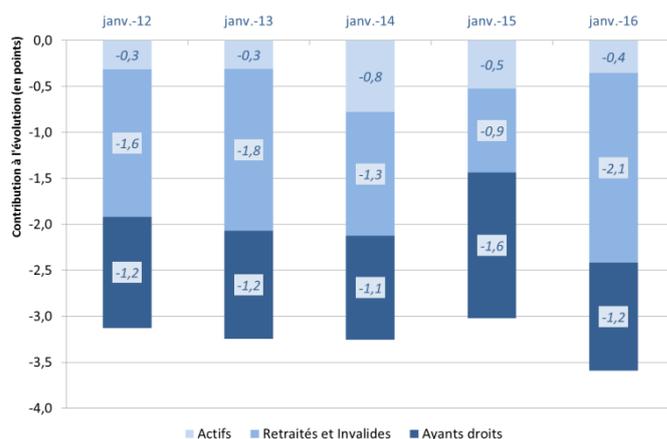
EVOLUTION DE LA POPULATION PROTEGEE EN MALADIE AU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES DE 2011 A 2016



Source : MSA

Graphique 2

CONTRIBUTION A L'EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS NON-SALARIES AGRICOLES SELON LE STATUT



Source : MSA

Une structure démographique vieillissante qui explique en grande partie la baisse tendancielle des effectifs

La population protégée en maladie au régime des non-salariés agricoles est caractérisée par un âge élevé (graphiques 3 et 4). En effet, 60,7 % des effectifs sont âgés de 60 ans et plus alors que seuls 17,7 % sont âgés de moins de 40 ans (graphique 4). Les non-salariés agricoles protégés en maladie sont âgés en moyenne de 63 ans, un âge moyen nettement supérieur à celui des salariés agricoles qui est de 42 ans<sup>1</sup>.

Les femmes, qui représentent 47,5 % des effectifs, sont en moyenne nettement plus âgées que les hommes (68 ans contre 58 ans). Cet écart d'âge s'explique en partie par une espérance de vie plus élevée (85 ans pour les femmes contre 79 ans pour les hommes)<sup>2</sup>.

Par ailleurs, les transferts entre époux, i.e. la possibilité pour les conjoints de prendre la tête de l'exploitation lorsque le chef prend sa retraite, peuvent influencer significativement l'âge moyen des femmes sur la population active protégée en maladie.

<sup>1</sup> Tableau de bord Rniam de Janvier 2016

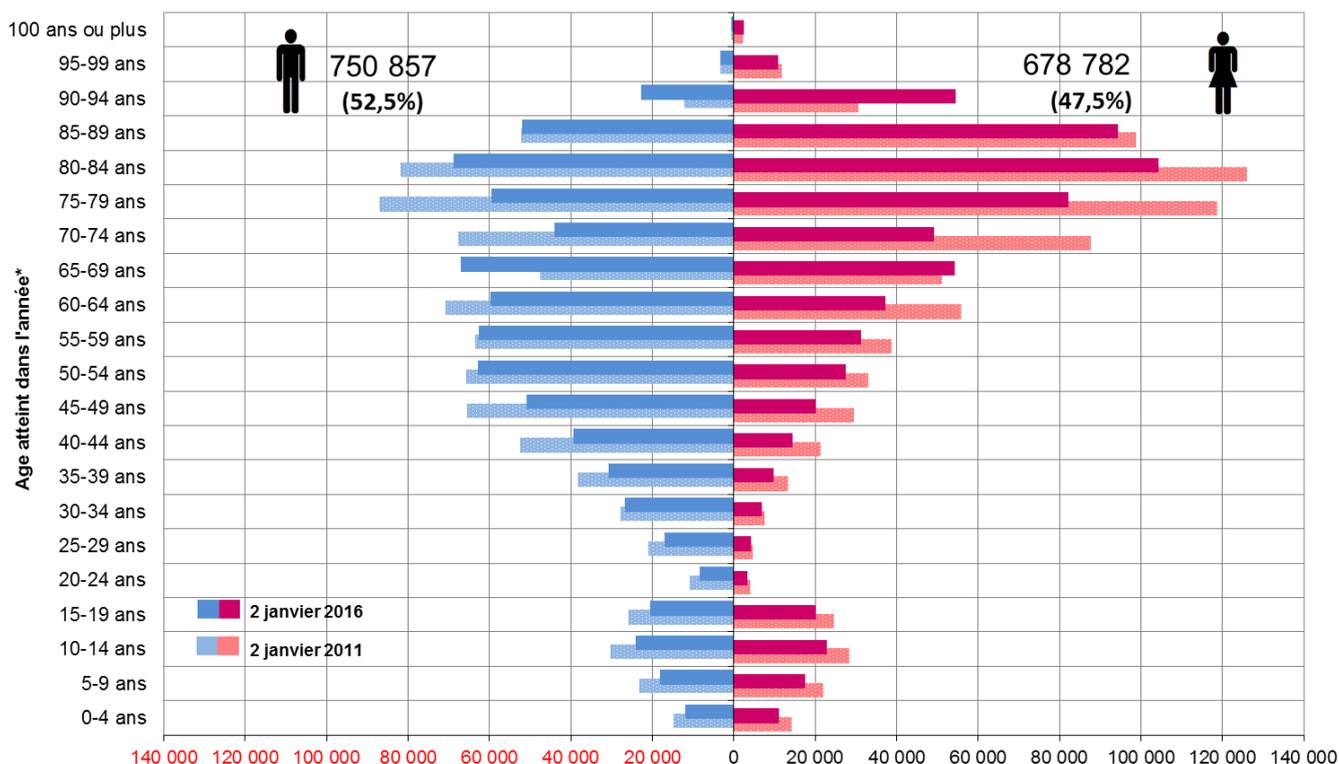
<sup>2</sup> INSEE (2016), « Espérance de vie – Mortalité »

Avec un nombre de décès supérieur au nombre d'entrées dans le régime (actifs ou ayants droits) et un âge élevé de ses ressortissants, la structure démographique du régime est vieillissante (graphique 3), ce qui explique la baisse tendancielle de la population couverte en maladie.

Entre 2011 et 2016, la population des personnes âgées de 60 ans et plus est le principal contributeur à la diminution des effectifs du régime. Notamment la classe des 60 à 79 ans, avec une contribution de 7,9 points, explique plus de la moitié du recul des effectifs (tableau 2). La baisse modérée de la population âgée de 80 ans et plus (- 1,3 %) s'explique par un effet démographique, avec notamment une croissance des effectifs âgés de 90 à 94 ans combinée à un recul significatif du nombre de personnes âgées de 80 à 84 ans (graphique 5).

**Graphique 3**

**PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION PROTEGEE EN MALADIE AU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES**

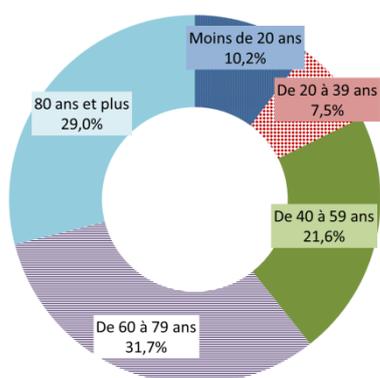


\*Age atteint dans l'année : Pour les données du 2 janvier 2016, l'âge est calculé par rapport à l'année civile écoulée, soit 2015.

Source : MSA

**Graphique 4**

**REPARTITION PAR AGE DE LA POPULATION PROTEGEE JANVIER 2016**



Source : MSA

**Tableau 2**

**EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'AGE ENTRE 2011 ET 2016**

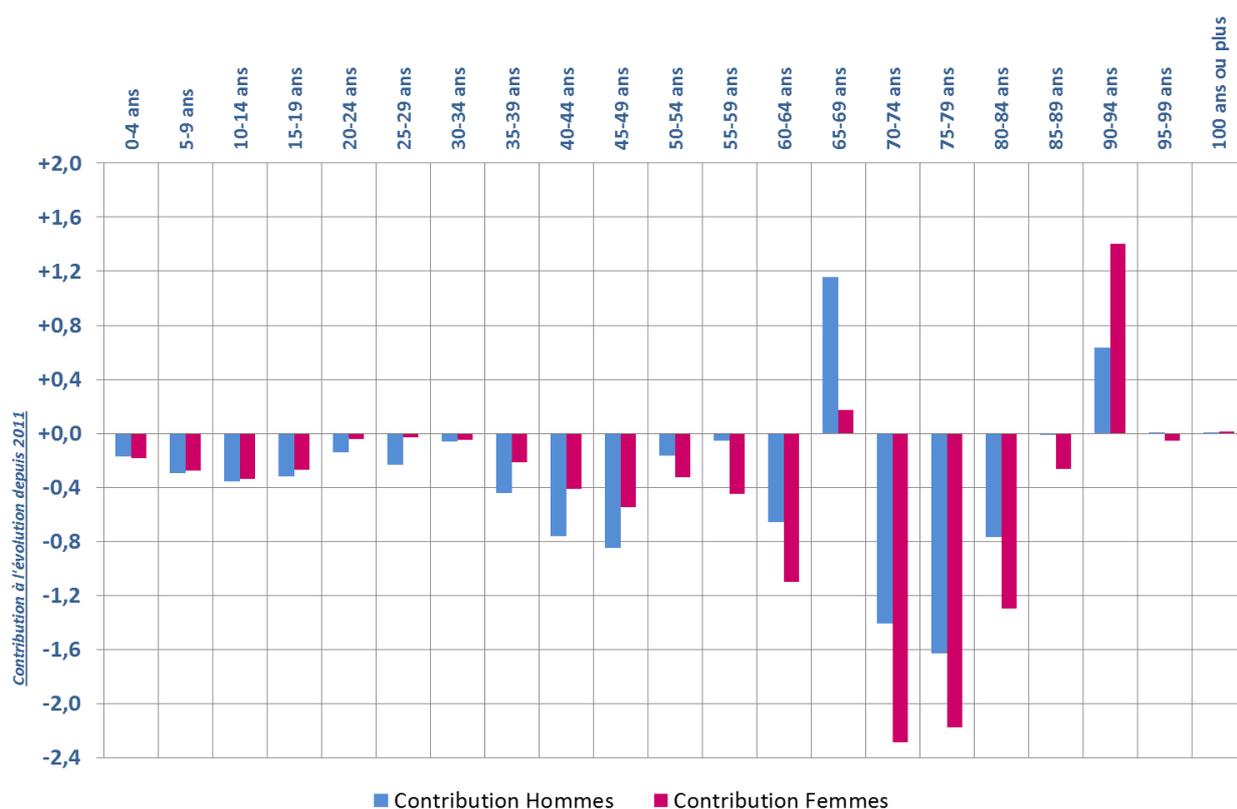
	Evolution (en %)	Contribution à l'évolution (en points)
Moins de 20 ans	-20,2	-2,2
De 20 à 39 ans	-16,1	-1,2
De 40 à 59 ans	-16,3	-3,6
De 60 à 79 ans	-22,8	-7,9
80 ans et +	-1,3	-0,3
<b>TOTAL</b>	<b>-15,2</b>	<b>-15,2</b>

Source : MSA

## Graphique 5

CONTRIBUTION A L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ENTRE 2011 ET 2016 SELON LA TRANCHE D'ÂGE (5 ANS) ET LE SEXE

Total contribution = -15,2 points (dont - 6,5 points pour les hommes et - 8,7 points pour les femmes)



Source : MSA

### Les parts des retraités et des actifs protégés en maladie au régime des non-salariés agricoles augmentent entre 2011 et 2016, au détriment des autres catégories d'ayants droit

En janvier 2016, la population bénéficiaire de droits maladie au régime des non-salariés agricoles est constituée de 49,7 % de retraités et invalides et de 31,2 % d'actifs cotisant à la branche maladie. Le reste des effectifs correspond aux ayants droits du régime qui représentent moins de 20 % de la population totale (tableau 1 et graphique 7).

Avec un effectif de près de 1,2 million de personnes (tableau 1), les ouvrants droits sont quatre fois plus nombreux que les ayants droit (0,3 million de personnes) : ils représentent 80,9 % de l'ensemble de la population protégée.

Entre 2011 et 2016, le régime des non-salariés agricoles a perdu près de 260 000 personnes réparties entre les ouvrants droits (160 000) et les ayants droit (100 000). Ainsi, les populations d'ouvrants droit et d'ayants droit ont respectivement diminué de 12,0 % et de 26,6 %, correspondant à un rythme annuel moyen de - 2,5 % et de - 6,0 % (tableau 1). En cinq ans, la part des retraités et des actifs s'est sensiblement accrue tandis que celle des populations d'ayants droit (conjointes, enfants et autres ayants droits) a diminué (graphiques 6 et 7).

Parmi les ouvrants droits, aussi bien en contribution qu'en nombre, la catégorie des retraités explique en grande partie le recul global des effectifs. Quant aux chefs d'exploitation et d'entreprise cotisant pour la branche maladie, leur nombre recule chaque année. Cette diminution résulte des départs à la retraite, des cessations d'activité ou de l'expansion des activités de services hors de l'agriculture traditionnelle. Les installations ne compensent pas toutes ces formes de départ.

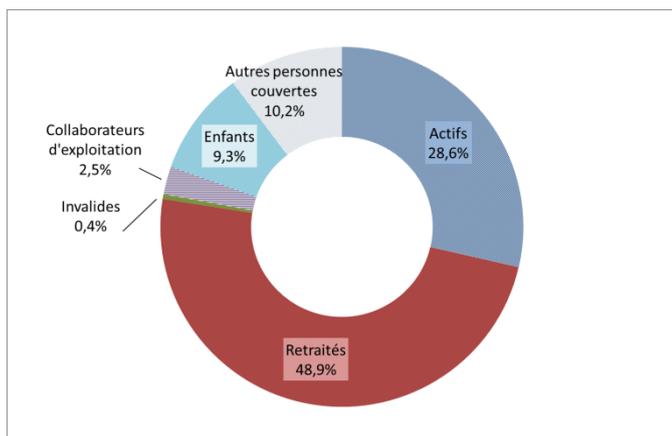
Concernant la population des ayants droits, la baisse des effectifs résulte de la désaffection du statut de collaborateur d'exploitation et de l'évolution de l'activité professionnelle des conjoints hors du monde agricole. Les enfants sont aussi moins nombreux en raison de la baisse de la population d'actifs et de l'âge élevé des effectifs du régime.

Télécharger les données au format Excel : 

**Graphique 6**

REPARTITION DE LA POPULATION PROTEGEE SELON LE STATUT

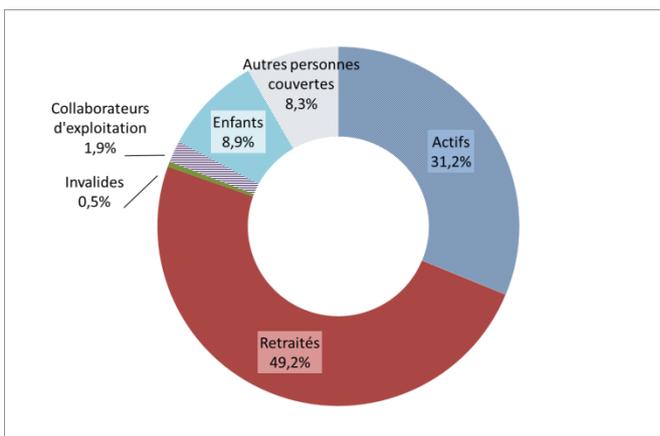
JANVIER 2011



**Graphique 7**

REPARTITION DE LA POPULATION PROTEGEE SELON LE STATUT

JANVIER 2016



Source : MSA

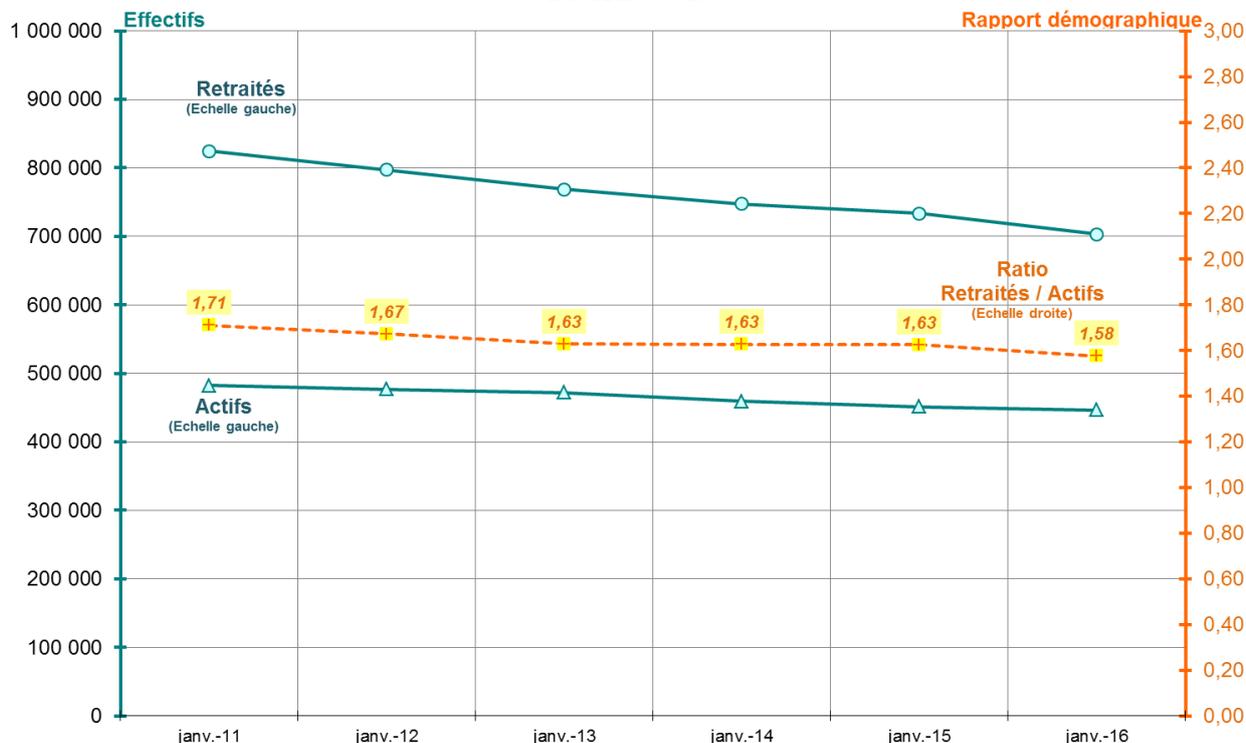
**Un ratio démographique défavorable entre retraités et cotisants mais qui s'améliore légèrement**

Le régime des non-salariés agricoles se caractérise par un important déficit de cotisants par rapport au nombre de retraités puisqu'en 2016, 703 000 retraités protégés en maladie sont dénombrés pour 446 000 actifs cotisants (tableau 1).

Entre 2011 et 2016, les effectifs d'actifs et de retraités diminuent respectivement de 7,5 % et de 14,7 %. Avec un nombre d'actifs cotisants diminuant moins vite que celui des retraités (graphique 8), le ratio démographique entre les retraités et les actifs couverts en maladie s'est légèrement amélioré sur la période 2011-2016. En 2011, un actif cotisait pour 1,7 retraité, alors qu'en 2016, ce ratio s'établit à un cotisant pour 1,6 retraité.

**Graphique 8**

EFFECTIFS DE RETRAITES ET D'ACTIFS COTISANTS PROTEGES EN MALADIE AU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES PERIODE 2011 A 2016



Source : MSA

## Une répartition géographique de la population totale protégée en maladie à l'image de celle des exploitants agricoles

La répartition géographique de la population protégée en maladie au régime des non-salariés agricoles est étroitement liée à celle des exploitants agricoles (cartes 1 et 2). En 2016, les régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie rassemblent près de 426 000 personnes protégées en maladie, soit 29,8 % de l'effectif total. D'autres régions présentent également un effectif important : Bretagne et Pays-de-la-Loire regroupent à elles deux plus de 275 000 personnes, soit 19,3 % du total, puis vient la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 180 000 personnes, soit 12,6 % de l'effectif total.

L'agriculture diversifiée de ces régions contribue en grande partie à cette forte densité de population protégée : élevage, viticulture, sylviculture, cultures de montagne et de plaine, produits du littoral, cultures maraichères et fruitières.

La superficie d'exploitations agricoles peut également être mise en regard de la répartition géographique des actifs (carte 3) et par conséquent de la population protégée en maladie compte tenu des observations précédentes (cartes 1 et 2).

Plus un territoire comporte des exploitations de grande taille, moins il y a de chefs dénombrés sur ce même territoire et moins l'effectif de personnes protégées en maladie est important. A l'inverse, de petites exploitations présentes sur un territoire donné vont se traduire par un effectif plus important de chefs gérant ces exploitations et donc plus nombreuses seront les personnes couvertes par le régime des non-salariés agricoles.

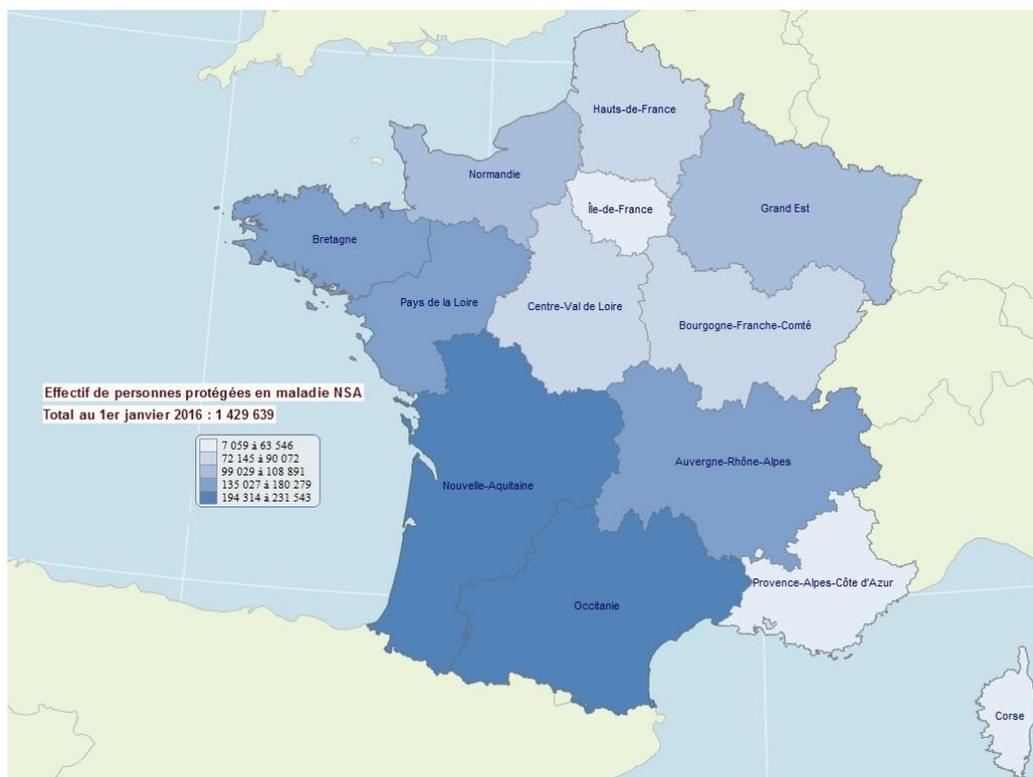
Ainsi, dans le quart nord-est de la France, la superficie moyenne par exploitant est plus élevée que sur le reste du territoire (carte 3). Les régions constituant ce quart nord-est (Ile-de-France, Hauts-de-France, Bourgogne Franche Comté, Centre - Val de Loire et Grand Est) se caractérisent notamment par des activités de grandes cultures céréalières, oléagineux et polyculture. Les exploitants agricoles sont ainsi moins nombreux, ainsi que l'ensemble de la population couverte en maladie.

Entre 2011 et 2016, sur les 260 000 personnes perdues par le régime des non-salariés agricoles, plus de 110 000 l'ont été sur trois régions : Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes (soit 44,7 %). L'évolution des effectifs dans ces régions contribue ainsi majoritairement au recul de la population totale (carte 4).

Carte 1

EFFECTIF REGIONAL DE LA POPULATION PROTEGEE EN MALADIE AU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016

FRANCE METROPOLE



Source : MSA - Rniam

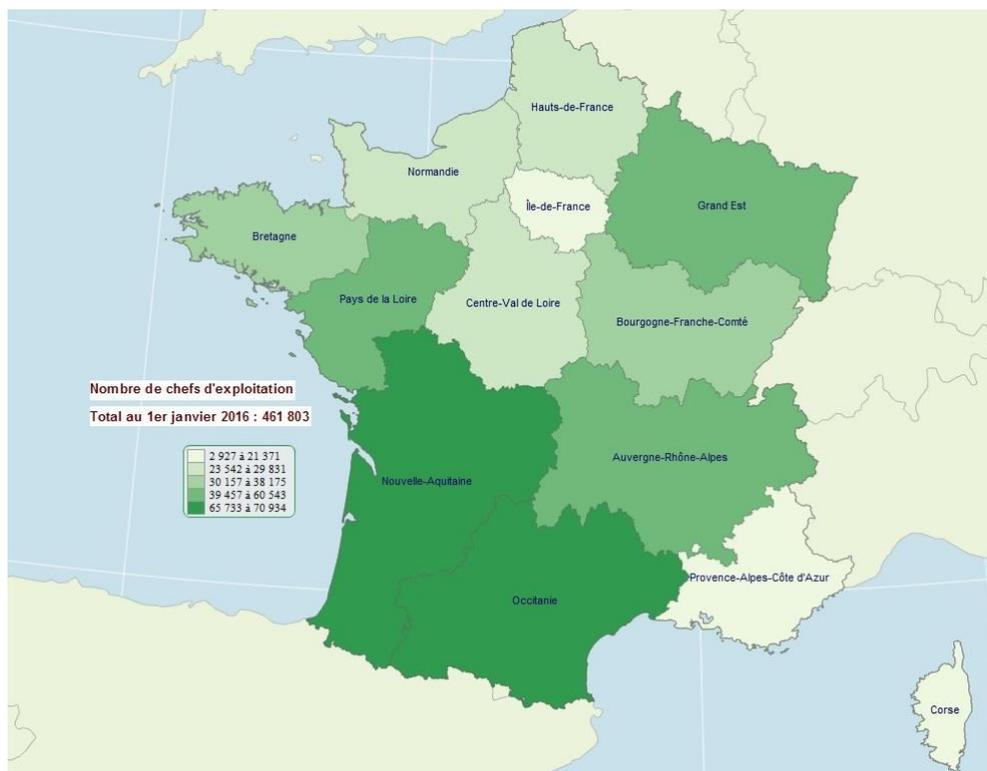
Télécharger les données au format Excel :



### Carte 2

EFFECTIF REGIONAL DE CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016

#### FRANCE METROPOLE

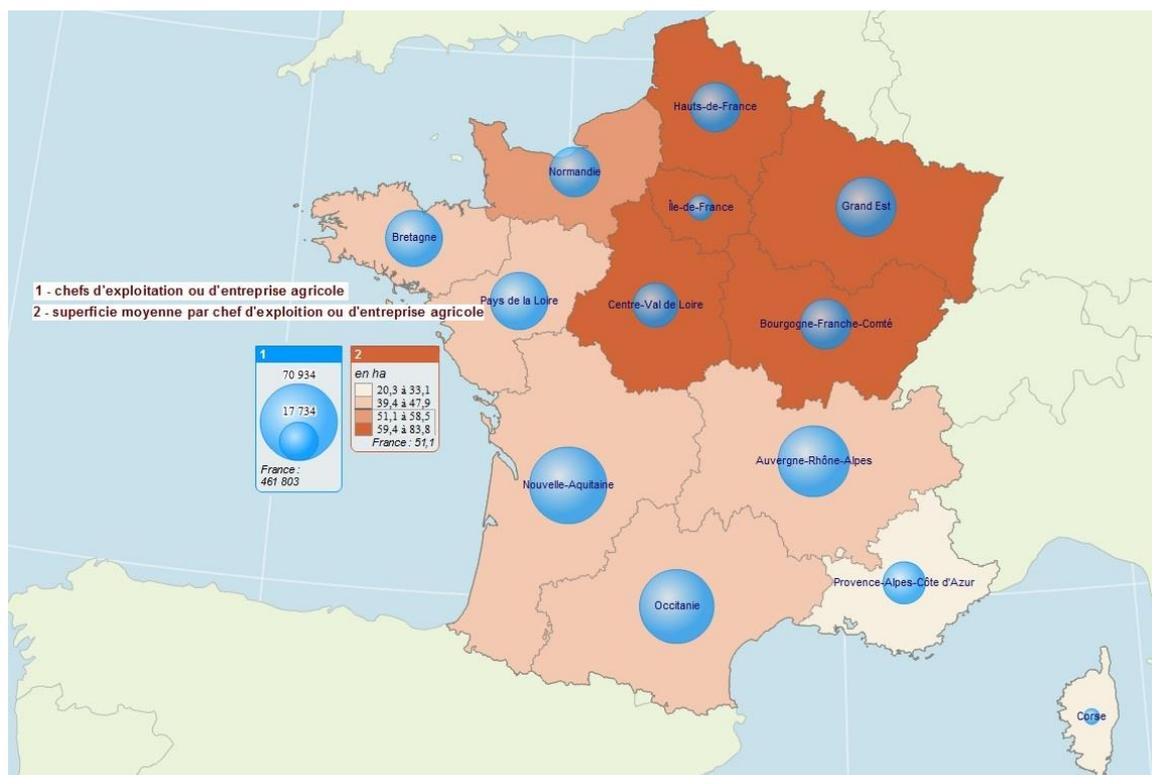


Source : MSA - Siera

### Carte 3

NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE ET SUPERFICIE MOYENNE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016

#### FRANCE METROPOLE

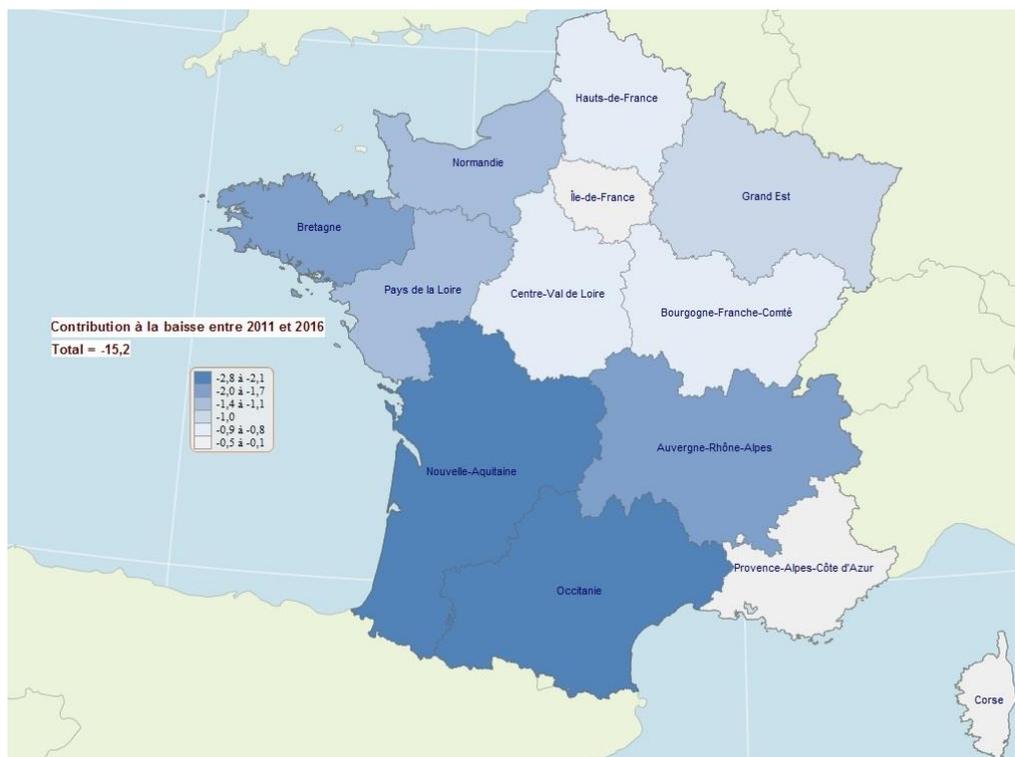


Source : MSA - Rniam - Siera

## Carte 4

CONTRIBUTION A LA BAISSE ENTRE 2011 ET 2016 DE LA POPULATION PROTEGEE EN MALADIE AU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES (EN POINTS)

### FRANCE METROPOLE



Source : CMSA - Rniam

### Information relative à la constitution de ces statistiques

Jusqu'en 2015, le dénombrement des personnes protégées pour le risque maladie au régime des non-salariés agricoles résultait de l'exploitation des fichiers « ETAPRO » transmis chaque année par les caisses de Mutualité sociale agricole. A partir d'une enquête réalisée auprès d'adhérents, un redressement était ensuite effectué afin d'obtenir un effectif d'individus ayant une couverture effective.

Dans le cadre d'une harmonisation des différentes sources issues des systèmes d'informations, le mode de calcul et la source de dénombrement des effectifs protégés en maladie au régime des non-salariés agricoles ont été revus début 2016. Un historique depuis 2011 a été reconstruit afin d'intégrer ces changements. Le dénombrement total des effectifs et sa répartition départementale correspond désormais à celui du Répertoire national inter-régime de l'assurance maladie (Rniam) au 1<sup>er</sup> janvier.

Les données sur les actifs cotisants sont déterminées à partir des bases statistiques nationales Siera (états des non-salariés agricoles 04324). Il s'agit uniquement des cotisants pour la branche Amexa.

L'effectif des enfants correspond aux ayants droits âgés de moins de 18 ans dénombrés dans le Rniam.

Le reste des effectifs est calculé par déduction en tenant compte de la proportion d'ouvrants droit issue du Répertoire national de l'assurance maladie (Rnam).

Télécharger les données au format Excel :



## Définitions

**Personne protégée en maladie** : bénéficiaire de la protection sociale qui, à quel que titre que ce soit, a droit aux prestations au régime des non-salariés agricoles d'assurance maladie obligatoire. Le bénéficiaire peut être assuré ou ayant droit. En ce qui concerne l'assurance maladie obligatoire, l'ouvrant droit est la personne affiliée de façon obligatoire au régime des non-salariés agricoles de par son activité professionnelle. L'ayant droit est une personne qui peut bénéficier des prestations sociales du fait de ses liens avec l'ouvrant droit (conjoint s'il ne travaille pas, enfant, concubin, etc..).

**Les ouvrants droit** protégés au régime des non-salariés agricoles sont constitués :

- des actifs : chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles,
- des inactifs : retraités et invalides à 100 %.

**Les ayants droit** protégés au régime des non-salariés agricoles sont constitués :

- des collaborateurs d'exploitation : conjoints et membres de la famille,
- des enfants d'actifs, de retraités et d'invalides,
- des autres personnes couvertes : conjoints inactifs et autres personnes à charge.

## Sigles cités :

Amexa : Assurance maladie des exploitants agricoles

MSA : Mutualité sociale agricole

NSA : Non-salariés agricoles

Rnam : Répertoire national de l'assurance maladie

Rniam : Répertoire national inter-régime de l'assurance maladie

Siera : Système d'information des non-salariés agricoles

MSA Caisse Centrale	Direction des Statistiques, des Etudes et des Fonds
19 rue de Paris	Directrice de la publication, Nadia JOUBERT - joubert.nadia@ccmsa.msa.fr
CS 50070	Responsable Mission Synthèses, David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr
93013 Bobigny Cedex	Rédactrice : Vanessa GUERIN
	Mise en forme : Michèle LALLAURET
	Diffusion : Claudine GAILLARD - gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr
	Nadia FERKAL - ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr

